



LES SOUHESMES-RAMPONT

Commune de :
LES SOUHESMES-RAMPONT

<http://souhesmes-rampont.e-monsite.com/>

Bulletin Municipal

N° 9 - Mai - Novembre 2024



Infos pratiques

Secrétariat de Mairie « Les Souhesmes-Rampont » Téléphone : 03.29.80.50.61

Mairie des Souhesmes Désormais les accueils physiques du public à la mairie se feront :

MARDIS DE 13h30 A 16h ET VENDREDIS DE 14h A 16h

Mairie de Rampont, permanence de la **maire-déléguée**

LES MERCREDIS de 17h45 à 18h45

Mail. : mairiesouhesmesrampont@orange.fr .

Merci de télécharger l'appli' **PanneauPocket** : vous y recevrez toutes les infos en temps réel.

Les Souhesmes

Naissances : Le nombre de « nouveaux » habitants au village s'étoffe avec la naissance de 2 « nouvelles petites habitantes », au cours du mois de mai, cousines de surcroit.

Alix Fischer est née au foyer de *Fiona et Colin* le 7 mai et *Grâce* Fischer-Moubamba au foyer de *Eva et Augustin* le 31 mai. Toutes nos félicitations aux heureux parents.

Mariage :

Installés dans le village depuis 2ans,

Justine Le Roux et *Geoffrey* Collasse ont souhaité y être unis le 24 août. Entouré de leur famille et de nombreux amis, ils se sont dits oui en mairie. Puis c'est leur fils *Léon* qui a été mis à l'honneur lors de son parrainage républicain. Nos vœux de bonheur accompagnent toute cette petite famille.



Rampont

Coleen Delandre et *Guillaume* Walaine ont officialisé leur union par une convention de PACS le 20 juillet en mairie. Tous nos vœux de bonheur à ce jeune couple et leur fillette, installés dans le village depuis 2022.

Décès :

A La Petite Souhesme,

M. *Mickaël* Oudin est décédé le 19 juillet, à l'âge de 47 ans. Nous présentons à ses enfants et l'ensemble de sa famille nos sincères condoléances.

Souhesme la grande :

Installé avec sa famille depuis une trentaine d'années, M. *Alain* Montanier était bien connu au village. Il a lutté contre la maladie, entouré de son épouse

et ses enfants, il est décédé le 5 juillet, à l'âge de 67 ans. A toute sa famille, nous adressons nos sincères condoléances.

Mme *Marie-Louise* Ravinet est décédée à l'âge de 98 ans, le 9 septembre. Sa famille était originaire du village. Infirmière pendant la guerre à Verdun, elle avait rencontré un soldat belge, qu'elle a épousé. Ils ont vécu en Belgique. Au moment de leur retraite, ils étaient revenus habiter ici dans la maison familiale. Devenue veuve, elle est restée dans cette maison jusqu'à ce que sa perte d'autonomie l'oblige à intégrer un Ehpad. Le 19 septembre, elle a été inhumée au cimetière des Souhesmes, selon ses souhaits. Nos sincères condoléances à sa famille.

Cimetière de Rampont :

Le Souvenir Français a procédé à la réhabilitation de tombes de soldats, morts pour la France lors de la 1^{ère} guerre mondiale.



Il s'agit de *François* BALLAZ, savoyard né en 1891 et mort au combat le 27 juin 1916 sur le territoire de Vignéville.

Et de *Henri* CORMERY, né dans le Nord en 1884, il est décédé des suites de ses blessures à Rampont le 9 septembre 1914.

La vie dans nos villages

Intempéries :

Le *dérèglement climatique* n'est plus seulement une expression devenue courante, nous en avons constaté les effets. Ils se sont manifestés dans nos 2 villages par des inondations et coulées de boue provoquant de gros dégâts, chez des particuliers et sur le domaine public.

La Commune a fait au mieux pour les travaux d'urgence et de sécurisation.

D'autres travaux d'envergure et réaménagements devront suivre. Cela impactera le budget et en modifiera les priorités.



Souhesmes-la-Grande
le 04/04/2024



Rampont le 22/06/2024



Rampont le 14/08/2024

Calendrier de chasse :

Comme en 2023/2024, pour la saison 2024/2025, les jours de chasse sur nos 2 massifs, seront tous les vendredis et certains **samedis**.

Vous serez tenus informés par le président de l'**ACCA**, M. *Fabrice* Delandre, **le vendredi soir, sur Panneau Pocket, si le samedi sera chassé ou non.**

Toujours tenir compte des panneaux « chasse en cours »

Pas de chasse les dimanches

Il peut s'avérer utile de vérifier les « infos panneau Pocket » des communes dont les bois nous environnent. Les dates de chasse sont différentes.

Plateforme de stockage : (réservée aux habitants de la commune)

Rappels horaires d'accès du 15 octobre 30 novembre : tous les samedis de 10h à 16h. **Du 1^{er} décembre au 28 février** : les 1ers et 3èmes samedis du mois, de 10h à 16h. Elle est fermée les jours fériés. **Rappels dépôts autorisés** : uniquement gravats et déchets verts. **Brûlages interdits**



Engagement citoyen des jeunes (dans le bleu ?)



Dans les lycées, en classe de 1^{ère}, avec le dispositif du Service National Universel, le dispositif des **Cadets de Gendarmerie** est aussi présenté aux élèves. Les volontaires intéressés participent à une formation de Cadets, répartie sur un an « de novembre à novembre », en une vingtaine de mercredis après-midis, au Quartier Bayard de Verdun. Des activités sportives, culturelles et mémorielles sont proposées. Après une évaluation régulière, la remise d'un diplôme apporte à ces jeunes une valorisation de leurs connaissances générales liées à la citoyenneté et à la solidarité. Ils ont participé aussi tout au long de l'année à des cérémonies mémorielles ou patriotiques et peuvent être associés à des cérémonies dans leurs communes.

Cette 6^{ème} promotion, qui porte le nom d'*Alicia Champlon*, compte 21 jeunes garçons et jeunes filles de 17 à 18 ans. Ils ont reçu leur diplôme le 9 octobre dernier. *Julien Legrosdidier* de notre commune en fait partie. Félicitations à lui.

(Originaire de Belrupt-en-Verdunois, **Alicia Champlon** était adjudante à la brigade de Pierrefeu-du-Var lorsqu'elle a été abattue en service en compagnie de sa camarade Audrey Bertaut, le 17 juin 2012.)

Animations et cérémonies

Comités des fêtes

Pour organiser, participer, assister à des animations, vous pouvez contacter les présidents :

à **Rampont** : M. *Christian* Lisiecki. **Aux Souhesmes** : M. *Thibaut* Laurent

**Rencontres pétanque

A l'initiative de quelques joueurs motivés, avec le comité, *les soirées* « *pétanque* » se sont déroulées les mardis et les jeudis en début de saison.

Les joueurs de boules sont vite devenus des passionnés et se sont retrouvés toutes les soirées de l'été.

Et à 20h chaque soir, des personnes de tous âges, des 2 villages de la commune sont venues. Des plus jeunes aussi ont découvert ce sport. Même la pluie décourageait difficilement les adeptes.



Tous les « accros » à cette activité, qui a régénéré du lien social, ont organisé un temps fort : *la fête des voisins* (initialement prévue en mai, elle a été reportée au 31 août.) De nombreux habitants y ont participé joyeusement.

Accompagnée de musiques et de la dégustation des divers mets apportés par les participants, comme le veut la tradition, la soirée s'est prolongée dans une belle ambiance festive.

La pétanque est accessible à tous, les équipes peuvent encore s'étoffer, car les rencontres se poursuivent en après-midi, tant que la météo d'automne le permet. RV sur le terrain de boules du pâquis aux Souhesmes.

Mois du film doc :

Grâce à la ténacité de Mme Laurent, responsable de la bibliothèque, avec le soutien de la mairie, nous avons pu bénéficier le dimanche après-midi 10 novembre, de la **projection d'un film** dans le cadre du festival national du « Mois du Film Documentaire ». Et pas n'importe lequel : celui qui met en valeur **Vincent Munier**, considéré comme le « pape » de la photographie naturaliste. Il a 48 ans, il est né dans les Vosges, où avec son père, il a découvert très jeune, l'art de l'affût. Depuis 2002, il réalise de nombreuses expéditions, surtout dans les pays froids, pour montrer la beauté du monde sauvage et des espèces menacées qui y vivent. Auteur de nombreux reportages, ouvrages et films documentaires, son travail lui a valu de nombreuses distinctions. **Ce documentaire** réalisé par **Benoît Aymon et Pierre-Antoine Hiroz** a reçu notamment le prix Ushuaïa T.V.

Avec « la magie de la technologie », nous avons pu échanger directement et simultanément avec Vincent Munier « depuis sa maison des Vosges » et Benoît Aymon « chez lui en Suisse », par « visio ».



Par écrans interposés, ils ont répondu avec une grande gentillesse et une grande précision à toutes les questions des nombreux spectateurs (près de 80 personnes avaient fait le déplacement). Visionner cette ode au règne animal, servie par des images époustouflantes, voilà qui fera peut-être naître ici des envies d'enfiler ses chaussures et partir à l'affut de la faune. Une exposition de livres et de photos d'amateurs locaux complétait la projection. Grégoire Potier, Jean-François Perrottet et Denis Champenois, photographes animaliers locaux, sont dans cette démarche de capter cette nature vivante, tout près de « chez soi » ; chacun avec sa propre sensibilité.

Tous les présents, petits et grands, ont entendu les messages qui insistent sur la nécessité de la préservation de la nature qui nous entoure. Le constat actuel fait par « Vincent et Benoît » montre que « *l'Homme a toujours été un grand prédateur pour son environnement naturel, mais désormais il est un grand destructeur !* ». Toutefois, il est encore temps de stopper cette spirale si chacun y réfléchit et agit pour continuer de s'émerveiller...afin que les craintes de Vincent, quand il dit que « *Le monde ne mourra pas par manque de merveilles, mais uniquement par manque d'émerveillement* » ne se réalisent pas. **Avis aux amateurs de photos animalières, de tous âges : ils peuvent envoyer leurs clichés sur le site de la commune : souhesmes.rampont@aol.fr**

Nouvelles activités « bien-être »

**Art-thérapie* avec Amandine à la bibliothèque : pour se sentir plus « zen », retrouver de la sérénité face au stress, améliorer l'estime de soi, gagner en énergie positive...Ces séances qui ne nécessitent aucune aptitude artistique, pourront stimuler la créativité et l'imagination.

Pour participer à la prochaine animation du jeudi 21 novembre de 14h à 16h
Renseignements le mercredi après-midi, à la bibliothèque.



YOGA & RELAXATION

 Avec *Natalia*

Yoga

Je m'appelle Natalia, j'ai 39 ans et je pratique le yoga depuis 10 ans.

Certifiée en yoga depuis 2020, je continue à enrichir mes compétences dans divers domaines du travail corporel. Depuis cette date, j'anime des cours de yoga hebdomadaires pour des personnes de 3 à 85 ans.

Avec plus de 10 ans d'expérience en tant que coach sportif et professeur de yoga, j'ai pu constater que le travail sur le corps influence directement notre état émotionnel. Le yoga, en combinant des postures (asanas), des exercices de respiration et des techniques de concentration, est une méthode idéale pour atteindre un bien-être aussi bien physique que mental.

Les cours de yoga commencent le 21 novembre

Tous les jeudis de 15h00 à 16h00
 Tarif : 5 € la séance (pour un abonnement mensuel de 20 €)
 Lieu : Salle des fêtes 55220 Les Souhesmes-Rampont

Vous devrez apporter votre tapis pour le cours.

J'enseigne différents styles de yoga :

- ` Hatha Yoga
- ` Vinyasa Yoga
- ` Yoga pour enfants
- ` Pranayama
- ` Yoga adapté/ YogaThérapie
- ` Yoga sur chaise
- ` Méditation

J'utilise également des bols tibétains pour enrichir l'expérience de relaxation et de méditation sonore


 06.95.18.97.97
 Nataliagilewicz1985@gmail.com




*A partir du 21 novembre des séances de « *yoga et relaxation* » sont proposées à la salle des fêtes des Souhesmes. Elles sont animées par *Natalia*, professeure depuis 10 ans. Elles se déroulent les jeudis après-midis de 15h00 à 16h00, au tarif de 5€ par séance.

Se vêtir de façon confortable, se munir d'un tapis de sol (et éventuellement d'une petite couverture) Plus d'infos au 06.95.18.97.97

Animations municipales

*Réunir les familles **et** les Aînés pour la venue de *St Nicolas*.

Date retenue le samedi après-midi 7 décembre

Des précisions sur les horaires et le déroulement vous seront transmises prochainement. L'agenda de St Nicolas est toujours très chargé, il ne connaît pas encore exactement toutes ses disponibilités. Il promet de venir distribuer des friandises aux enfants...sages (jusqu'à leurs 10 ans) et des douceurs aux Aînés (à partir de leurs 66 ans). Il sera cette année précédé d'un **magicien !!**

Vous pouvez déjà noter ce jour dans *votre agenda* !

*Cérémonie des **Vœux du maire**

Tous les habitants de l'ensemble de la commune sont invités à cette cérémonie.

Date retenue : le dimanche matin 12 janvier 2025 à 11h.

Les modalités pratiques seront précisées ultérieurement.

Danger des nids de frelons:

Plusieurs personnes ont été concernées par la présence de ces nids. Afin d'éviter de se mettre en danger, il convient de respecter certaines règles.



Quelle conduite tenir en présence d'un nid de frelons ?:

1. ne pas s'approcher à moins de 5 m du **nid**,
2. ne pas tenter de le détruire seul,
3. contacter le propriétaire du lieu ou la mairie pour connaître la démarche à suivre et savoir à qui s'adresser pour la **destruction du nid**.

Pourquoi ne faut-il pas écraser les frelons ?

Cet insecte communique avec le reste de sa colonie grâce à différents types de signaux. En cas de danger, il libère une substance odorante, pour avertir ses congénères. **Le risque** : qu'une dizaine d'insectes (ou plus) débarquent et tentent de piquer la personne ayant tué le **frelon**.

Attention : Les piqûres de frelons asiatiques peuvent être mortelles.

Grâce à une gestion rigoureuse des dépenses, la commune sera à même de faire face aux nouvelles nécessités **de travaux liés aux dégâts des intempéries** (chaussées réaménagées avec aquadrains par exemple). Et aucun des autres travaux envisagés ne sera reporté.

Compte administratif :

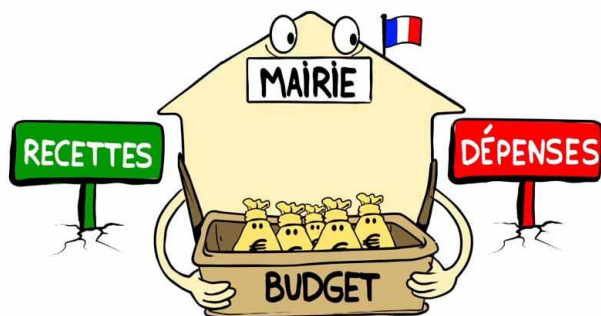
Le compte administratif 2023 a été approuvé.

Il en résulte un excédent de 209 721, 14€

Budget de Commune :

Présentation du budget primitif 2024:

<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>
Dépenses et recettes s'équilibreront pour 374 142, 14 €	Dépenses et recettes s'équilibreront pour 230 645,95€



Prévisions dépenses de FONCTIONNEMENT

1-Charges à caractère général

: Dont entre autres :

Énergie/ électricité/eau pour un total prévisionnel de 10 000€, de 2 500€ pour combustibles/carburants,

Fournitures diverses : administratives, entretien, petit équipement 1 200€

Travaux forestiers 4 000€,

Travaux voirie un budget plus important sera dévolu aux travaux d'entretien de voirie (en raison des dégâts liés aux intempéries) : 50 000€

Cohésion sociale : fêtes et cérémonies : 3000€

2-Charges de personnel :

Salaires des employés communaux et charges 50 000€

3- charges de gestion courante :

Indemnités versées aux élus, cotisations sociales, contributions obligatoires : 21 000€

Subventions : au Syndicat Des Biens Indivis 4500 € (gestion de l'entretien de l'église et du cimetière des Souhesmes, avec la commune de Vadelaincourt),

**Club de, foot de Nixéville au prorata du nombre d'enfants de la commune inscrits : 180€,
Bibliothèque municipale 1 000€**

4- les charges financières :

Intérêts d'emprunts. La commune n'a plus qu'un seul emprunt en cours pour la voirie (capital intérêts annuels 12 000€).

Prévisions recettes de FONCTIONNEMENT

1-Excédents antérieurs reportés : 209 721,14€

.2-Produits des services du domaine : 5 500€ (*dont ventes, telles que concessions-cimetière, location de droits chasse et pêche 3000€, affouages 2 500€ ..*)

3-Impôts et taxes. Dotations, attribution de compensation :

(CODECOM, exonération de taxes 62 254€€ +14 530€ de **Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F** : somme versée par l'état pour assurer **en partie** le fonctionnement de la commune) + 4328€ de Taxes Foncières. **D'autres recettes de péréquations compléteront le budget de la commune.**

La péréquation financière qui est un transfert de ressources budgétaires dans le but de compenser les différences, les déséquilibres potentiels, a pour principal objectif l'équité entre les communes.

4-Revenus des immeubles : 9 000€ (*loyers -logements, locations salle des fêtes...*)

Taux d'imposition inchangés pour la taxe d'habitation, la taxe sur foncier bâti et la taxe sur foncier non bâti.



Vos messages pour toutes demandes d'infos, remarques, avis, propositions, peuvent être formulés sur ce **coupon** ou sur **papier libre** et déposés dans la boîte aux lettres de la mairie. Vous pouvez aussi adresser **un mail** sur le site de la commune

<https://souhesmes-rampont.e-monsite.com/>

Date, nom-prénom, signature :